



RISQUES NATURELS

LES GESTES QUI SAUVENT QUE FAIRE EN CAS DE MOUVEMENT DE TERRAIN OU D'AVALANCHE ?

LES DIFFÉRENTS TYPES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN

Les causes des mouvements de terrain **peuvent être naturelles** (gel/dégel, séisme, fortes précipitations, érosion...) **ou dues à une action humaine** (déboisement, terrassement...).

Ils peuvent causer des dégâts importants. **Les territoires d'Outre-mer** sont particulièrement touchés par ces phénomènes.

[www.martinique.developpement-durable.gouv.fr
/comment-protger-ma-maison-contre-les-glissements-a1651.html](http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/comment-protger-ma-maison-contre-les-glissements-a1651.html)



Un glissement de terrain :

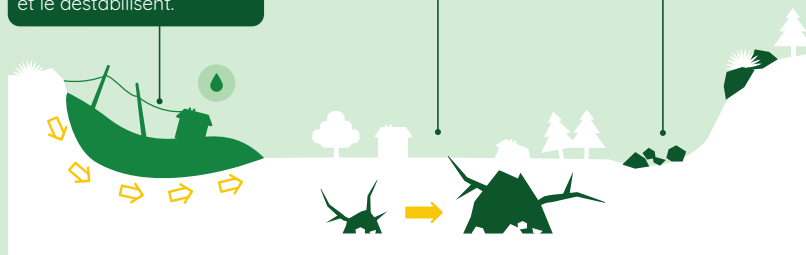
Les fortes pluies, la fonte des neiges ou la déforestation modifient la teneur en eau du sol et le déstabilisent.

Un effondrement du sol :

Le toit des cavités présentes dans le sol peut finir par s'effondrer.

Un éboulement rocheux :

Des blocs en hauteur chutent jusqu'au pied des versants rocheux formant des éboulis.



Le déclenchement d'un mouvement de terrain est difficilement prédictible ce qui le rend d'autant plus dangereux. Il faut toujours être prêt si vous vivez dans une zone exposée.

- Un mouvement de terrain est un déplacement du sol ou du sous-sol.

Il peut être lent ou rapide (effondrement du sol, glissement, chute de pierres...).

- L'avalanche est un déplacement rapide de neige ou de glace provoqué par une rupture du manteau neigeux.

S'INFORMER ET SE PRÉPARER EN AMONT d'un mouvement de terrain

1

Renseignez-vous

1

Êtes-vous dans une zone exposée au risque de mouvement de terrain ?



2

Des actions de prévention sont-elles menées sur votre commune ?

Auprès de votre mairie ou de votre préfecture pour connaître l'historique de votre région



3

Consultez en ligne ou auprès de votre mairie le Plan de prévention des risques de mouvements de terrain.



**ASSURANCE
PRÉVENTION**
Ensemble agir, chaque jour prévenir

en partenariat avec



WEDODATA

© Assurance Prévention - 2022

www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/guide_ppr_mvt_complet_0.pdf





RISQUES NATURELS

Que faire en cas de mouvement de terrain ou d'avalanche ?



De manière générale sur des sites internet dédiés

Pour connaître les risques de mouvements de terrain près de chez vous :

georisques.gouv.fr



Pour consulter le recensement des mouvements de terrain dans les Alpes et les Pyrénées :

rtm-onf.ign.fr



GÉORISQUES



Base de données RTM - ONF



Complétez votre Plan familial de Mise en sécurité



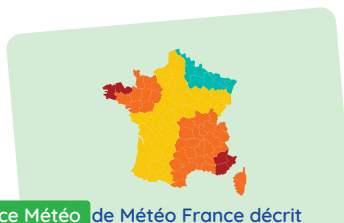
Il est important de familiariser tous les membres de votre foyer à ce dispositif.

www.interieur.gouv.fr/Media/Securite-civile/Files/je-me-protège-en-famille



2

Soyez attentif aux informations de vigilance et d'alerte



La carte **Vigilance Météo** de Météo France décrit les fortes précipitations et les inondations des prochaines 24 heures, elles peuvent causer des mouvements de terrain.

vigilance.meteofrance.fr/fr



Informations de vigilance



VIGICRUES

Le site **Vigicrues** surveille les principaux cours d'eau sur le territoire français et prévoit d'éventuelles inondations.

www.vigicrues.gouv.fr



Informations d'alerte

EN CAS DE MOUVEMENT DE TERRAIN, L'ALERTE PEUT ÊTRE TRANSMISE PAR DIFFÉRENTS CANAUX :

Pour les événements de grande ampleur :



Les radios locales, *via* la radio ou leurs applications mobiles.



Les sirènes du Réseau National d'Alerte (connues pour retentir tous les premiers mercredis du mois).



Les SMS (automates d'appel ou « cell broadcast », services d'assurance).



Le compte Twitter dédié du ministère de l'Intérieur **@Beauvau_Alerte** et celui de votre Préfecture.

ASSURANCE PRÉVENTION
Ensemble agir, chaque jour prévenir

en partenariat avec



WEDODATA

© Assurance Prévention - 2022



RISQUES NATURELS

Que faire en cas de mouvement de terrain ou d'avalanche ?

3

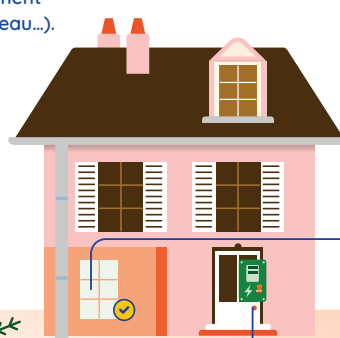
Adaptez votre maison pour la rendre moins vulnérable



Les règles à respecter

CONTRÔLEZ LES EAUX DE SURFACE

- 1 Entretenez les dispositifs de drainage et d'assainissement (gouttières, descentes d'eau...).
- 2 Privilégiez des canalisations enterrées souples ou des drains apparents et vérifiez l'absence de fuite.



SÉCURISEZ LES AMÉNAGEMENTS

- 3 Repérez les zones d'abris dans votre logement (un mur ou une structure porteuse).
- 4 En cas de terrain décaissé, prévoyez un mur de soutènement.
- 5 Repérez les compteurs de gaz et d'électricité pour les couper rapidement si besoin.

www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/comment-proteger-ma-maison-contre-les-glissements-a1651.html



Les objets essentiels à prévoir



Kit d'urgence avec eau, trousse médicale, double des clés de la maison et de la voiture, nourriture...
Guide de préparation sur ce lien :

gouvernement.fr/risques/preparer-son-kit-d-urgence



Une radio avec des piles de rechange : écoutez Radio France, France Info, France Bleu...



Tissu de couleur vive ou lampe de poche pour signaler votre présence.



Des chaussures de sécurité ou à défaut des chaussures fermées pour ne pas être blessé.

TÉLÉPHONE PORTABLE : LE COUTEAU-SUISSE DE L'URGENCE

Accéder facilement aux informations utiles (kit d'urgence, documents numérisés, numéros d'urgence programmés...).

Suivre l'évolution de la situation via la radio et les réseaux sociaux dédiés.



Vous signaler via sa lampe de poche.



Ne pas oublier de garder chargée une batterie externe.



ASSURANCE PRÉVENTION
Ensemble agir, chaque jour prévenir

en partenariat avec



WEDODATA

© Assurance Prévention - 2022



RISQUES NATURELS

Que faire en cas de mouvement de terrain ou d'avalanche ?

LIMITER LES CONSÉQUENCES d'un mouvement de terrain

Avant la crise

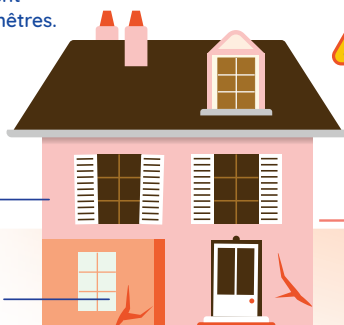
SIGNES ANNONCIATEURS DANS VOTRE LOGEMENT

Un dysfonctionnement des portes et des fenêtres.



Des fissures apparaissent sur le sol et les murs.

L'écoulement de l'eau est modifié.



SIGNES ANNONCIATEURS À L'EXTÉRIEUR



Des bruits de craquements inhabituels se font entendre.

Des blocs se désolidarisent le long d'une paroi.

La végétation peut présenter des formes caractéristiques (troncs d'arbre déformés, ondulation de la surface du terrain...).



Les poteaux, lampadaires et barrières sont penchés.

Des fissures plus ou moins larges apparaissent sur le sol.



Dans tous les cas, ces signaux ne doivent pas être pris à la légère, il faut en informer la mairie.

Pendant la crise



LORS D'UN MOUVEMENT DE TERRAIN BRUSQUE

Sauf demande particulière des autorités n'allez pas chercher les enfants à l'école. Conformez-vous aux consignes des autorités locales.

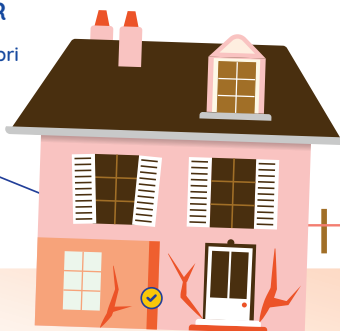
VOUS ÊTES À L'INTÉRIEUR

Réfugiez-vous dans une zone d'abri pré-identifiée la plus éloignée du mouvement de terrain.

Protégez en priorité votre tête et votre poitrine. Restez à l'abri pendant la durée du mouvement de terrain.



Tenez vous à l'écart des fenêtres.



VOUS ÊTES À L'EXTÉRIEUR

Éloignez-vous latéralement au mouvement de terrain et rejoignez les hauteurs.



En cas d'effondrement du sol. Évacuez votre habitation le plus rapidement possible.

N'approchez pas des bâtiments, des arbres ou des poteaux électriques.



VOUS ÊTES EN VOITURE

1 Ne dépassez pas le mouvement de terrain. Arrêtez-vous sur le bas-côté de la route, loin d'arbres, pylônes ou équipements susceptibles de tomber sur le véhicule.

2 Allumez vos feux de détresse et restez dans votre véhicule.





RISQUES NATURELS

Que faire en cas de mouvement de terrain ou d'avalanche ?

Après la crise



Ne rentrez pas dans un bâtiment sans les consignes des autorités.



N'empruntez pas l'ascenseur.



Coupez votre compteur électrique et votre compteur de gaz.



Ne buvez pas l'eau du robinet, préférez l'eau en bouteille.



Sortez du bâtiment où vous avez trouvé refuge et éloignez-vous avec votre kit d'urgence.

Ne touchez pas les fils électriques tombés à terre.



Ne prenez votre voiture que si les routes sont annoncées comme praticables par les autorités.



Ne téléphonez pas inutilement afin de laisser les lignes libres pour les secours, sauf pour demander vous-même de l'aide.

Si des fils électriques sont tombés sur votre véhicule, n'essayez pas de sortir. Attendez les secours !

LA SPÉCIFICITÉ DE L'AVALANCHE

QU'EST-CE QU'UNE AVALANCHE ?

Un déplacement rapide de neige ou de glace, provoqué par une rupture du manteau neigeux.

Les trois principales causes sont le poids accumulé de la neige, la température et le vent.



Trois cas d'avalanches possibles :



L'avalanche de plaque
Danger plus important ⚠

L'avalanche en aérosol
Danger plus important ⚠

L'avalanche de neige humide



RISQUES NATURELS

Que faire en cas de mouvement de terrain ou d'avalanche ?

Informations de vigilance



La carte **Avalanches** de Météo-France associe une couleur (vert/jaune/orange/rouge) selon le niveau de vigilance.

meteofrance.com/meteo-montagne



Risque :



limité



marqué



généralisé

Les drapeaux

dans les stations de sports d'hiver, signalent le risque sur les pistes.



Les gestes qui sauvent



Les consignes générales sont les mêmes que pour les mouvements de terrain.



Débarrassez-vous de votre matériel (bâtons de ski, sac à dos lourd...).



Tentez de vous accrocher à un arbre ou tout autre objet qui retarderait votre chute.



Protégez vos voies respiratoires (fermez la bouche).



Essayez de rester en surface.



Une fois l'avalanche arrêtée, aménagez-vous une poche d'air devant le visage.



VOUS ÊTES TÉMOIN

Suivez du regard la personne dans sa chute et contactez les secours.

Votre assurance



en partenariat avec



WEDODATA

© Assurance Prévention - 2022



Contactez, dès que la situation vous le permet, votre assureur et ses services d'assistance éventuels selon votre garantie.



Pour tout savoir sur l'indemnisation suite à une catastrophe naturelle (mouvement de terrain, avalanche...) consultez le site de France Assureurs.

franceassureurs.fr/assurance-catastrophes-naturelles

